

# SPORTS POUR TOUS – RANDONNEE PEDESTRE n° 84 mars / avril 2026

Départ covoiturage de Saint Pourçain : parking com com

**CSPT-SP**

## Sortie A mercredi

**circuit de 11 à 13 km parfois accidenté ou dénivelé**

Date	Rv comcom	Programme rando	Départ rando	Accompagnateurs	Commentaires / REPAS
04.03	8h30	MONETAY sur Allier	Eglise	Hélène , Lucette	<b>RESTO La bonne soupe</b>
11.03	8h30	CHANTELLE	Eglise	Annie, Michel	
18.03	8h30	MAGNET	Eglise	Thierry, Lucette	
25.03	8h30	CHARMES	Eglise	Marité, Renée	
01.04	8h30	MONTAIGU	Grande place	Daniel, Hélène	<b>Resto Brasserie des Tureaux</b>
08.04	8h30	GANNAT Le Mont libre	parking après chp de foire	Lucette, Renée	
15.04	8h30	BLOMARD	Eglise	Annie, Michel	
22.04	8h30	SAINT AGOULIN	Eglise	Michel Rougier, Alain	<b>Pique nique</b>
29.04	8h30	CHARROUX	Parking cimetière	Daniel, Thierry	
06.05	8h30	MOLLES	Eglise	Gilles, Hélène	<b>Pique nique</b>

## Sortie B vendredi

**circuit facile de 7 à 8 km**

Date	Rv comcom	Programme rando	Départ rando	Accompagnateurs	Commentaires / REPAS
06.03	9h	MONETAY sur Allier	Eglise	Daniel, Thierry	<b>RESTO La bonne soupe</b>
13.03	9h	BROUT VERNET	Place mairie	Lucette, Marie Claire	
20.03	9h	SAULCET	Grande place	Alain, Paul	
27.03	9h	VENDAT	Eglise	Marie Claire, Thierry	
03.04	9h	MONTAIGU	Grande place	Renée, Gilles	<b>Resto Brasserie des Tureaux</b>
10.04	9h	MAYET d'école	Eglise	Michel et Michel	
17.04	9h	BRESNAY les tartarins	Petite place avt le bourg	Marité, Paul	
24.04	9h	FLEURIEL	Salle polyvalente	Daniel, Thierry	
01.05	9h	FERIE	<b>Bienvenue à ceux qui viendront marcher les mercredis 29 avril et 6 mai</b>		
08.05	9h	FERIE			

**ATTENTION : Les lieux des parcours peuvent être modifiés au moment du départ pour différentes raisons**

**Les marcheurs se rendant directement sur place doivent donc s'assurer, auprès des accompagnateurs de la rando qu'elle est bien maintenue à l'endroit indiqué.**

**RESTO :** Vous devez vous inscrire directement auprès des organisateurs de la journée , soit à l'occasion des randos qui précèdent, soit par téléphone, soit par mail ( voit tableau) . Évitez de vous faire inscrire par un tiers

En cas d'empêchement, vous devez les prévenir 2 jours avant la date du repas, au risque de vous voir facturer le repas malgré votre absence ( sauf **extrême urgence** , recevable jusqu'au dernier moment bien entendu).

Pour faciliter la collecte du paiement le jour du repas, nous souhaitons que le **règlement se fasse par chèque.**

Si le nombre d'inscrits est supérieur à la capacité de la salle , les marcheurs du jour seront prioritaires .

Les organisateurs vous remercient de votre aide pour un meilleur fonctionnement de nos journées.